

AVIS D'APPEL D'OFFRE
National ouvert avec exigence de capacités minimales N° 04 /2025
NIF : 413025000160034

L'Agence Nationale de l'Emploi (ANEM), lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales, relatif au ;

« **Renouvellements des licences et des contrats de sécurités en trois lots séparés** »

Lot n°01 : L'extension et renouvellement des licences et support de la solution de Gestion des Accès à Privilèges (PAM) Beyondtrust.

Lot n°02 : Renouvellement des licences et support de la solution Gestion de vulnérabilité RAPID7.

Lot n°03 : Renouvellement du contrat de service « réponse aux incidents de sécurité ».

Cet appel d'offres est destiné aux personnes physiques et/ou morales exerçant dans le domaine informatique, qui sont reconnus aptes à exécuter l'objet du présent cahier des charges.

Peuvent participer à cet appel d'offres tout soumissionnaire ayant :

Lot N°1

- Seuls les partenaires Beyondtrust, ayant une attestation de partenariat, en cours de validité, peuvent participer à cet appel d'offre.
- Ayant exécuté au moins deux projets similaires, justifiés par des attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrage publics.
- Ayant réalisé un chiffre d'affaire moyen de : 10 000 000,00 DA durant les trois dernières années (2022, 2023 et 2024) visés par les services des impôts
- Attestation de solvabilité.

Lot N°2

- Seuls les partenaires RAPID7 ayant une attestation de partenariat, en cours de validité, peuvent participer à cet appel d'offre
- Ayant exécuté au moins deux projets similaires, justifiés par des attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrage publics
- Ayant réalisé un chiffre d'affaire moyen de : 8 000 000,00 DA durant les trois dernières années (2022, 2023 et 2024) visés par les services des impôts
- Attestation de solvabilité.

Lot N°3

- Les soumissionnaires devront avoir une expérience dans les domaines de réponse aux incidents de sécurité avec des intervenants certifiés dans la réponse aux incidents de sécurité
- Afin de s'assurer de la capacité du prestataire de garantir sa réactivité 24/7, le soumissionnaire indiquera dans son offre le nombre d'intervenants affectés à la réponse d'incidents et leur organisation pour garantir l'exigence d'une couverture 24/7.
- Ayant réalisé un chiffre d'affaire moyen de : 4 000 000,00 DA durant les trois dernières années (2022, 2023 et 2024) visés par les services des impôts
- Attestation de solvabilité.

Le dossier de candidature contient :

Lot N°1 /Lot N°2/ Lot N°3

- Une déclaration de candidature renseignée datée et signée (selon modèle joint).
- La déclaration de probité renseignée datée et signée (selon modèle joint).
- Les statuts pour les sociétés.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Les documents permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires.

Le cahier des charges peut être retiré à l'adresse suivante :

Agence Nationale de l'Emploi
Direction des Ressources Humaines et de Moyens
Sous-Direction des Moyens
Bureau des marchés

05, Rue Capitaine Noureddine MENNANI Alger

Les frais de retrait du cahier des charges, sont fixés à 3.000,00 DA, le versement doit être effectué auprès du régisseur de l'Agence Nationale de l'Emploi, sis à l'adresse sus-indiquée.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière, insérés dans des enveloppes séparées, les offres établies conformément aux clauses du cahier des charges accompagnées des documents exigés, sont insérés dans une enveloppe anonyme comportant la mention :

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales N°04/2025, relatif au « renouvellements des licences et des contrats de sécurités en trois lots séparés ».

< A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres >

La durée de préparation des offres est de **quinze (15) jours** à compter de la première parution du présent avis d'appel d'offre dans le BOMOP ou l'un des quotidiens nationaux. Le dépôt des offres correspond au dernier jour de préparation des offres de 08h30 à 12h00, à l'adresse suscitée.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le délai sera prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la période de préparation des offres augmentée d'un délai de (90) jours à compter de la date de dépôt des offres.

Le présent avis d'appel d'offre tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis qui aura lieu au siège de l'ANEM, sis à l'adresse sus-indiquée, le dernier jour correspondant à la date du dépôt des offres à 13h00 en séance publique.